



Un centre tertiaire : le Val d'Europe.

GEOGRAPHIE : Espaces Français - Produire en France.

SEQUENCE : Un centre tertiaire.

CM

5 Séances.

OBJECTIF PRINCIPAL :

- ✓ Connaître un centre tertiaire : Le val d'Europe.
- ✓ Comprendre la définition de « secteur tertiaire ».
- ✓ Comprendre l'organisation d'un centre tertiaire.
- ✓ Prendre conscience du rôle des activités dans l'aménagement du territoire.
- ✓ Rechercher les facteurs de localisation.
- ✓ Aborder la notion de services et en appréhender la diversité.

COMPETENCES TRAVAILLEES :

- ✓ Construire une carte avec sa légende organisée.
- ✓ Mettre en relation des cartes.
- ✓ Effectuer des recherches sur une carte.
- ✓ Lire un tableau.
- ✓ Localiser sur une carte.
- ✓ Comprendre des textes et des documents variés.
- ✓ Comprendre des schémas.

MATERIEL

- Carte des villes nouvelles (Doc 1).
- Texte + questions (Doc 2).

- Tableau.
- Feuille rose.

- Docs 3 + exercice.

- Tableau.
- Feuille rose.

SEANCE 1

Etape 1 : Des villes nouvelles.

Les élèves observent la carte de création de villes nouvelles en Île de France : je leur demande de me décrire ce qu'ils voient, ainsi que d'expliquer les termes de la légende : banlieue, urbanisé, rurbanisés. Ils cherchent également ce que peuvent être des villes nouvelles et étudient leur localisation ainsi que la proximité des réseaux de transports. Je leur distribue ensuite le texte accompagné de questions, ils y répondent individuellement.

Réponses attendues : 1. Les villes nouvelles sont nées au milieu des années 1960 ; 2. Pour organiser la croissance des grandes agglomérations et stopper le développement incontrôlé de l'urbanisation. Il s'agissait aussi d'équilibrer le territoire ; 3. Un million ; 4. Cinq ; 5. Trois sont situées à l'est et deux à l'ouest, à environ 30 km ; 6. On a accès à l'emploi, l'éducation, la culture, l'administration, les équipements.

Etape 2 : Trace écrite.

Les élèves font la synthèse orale de ce qui vient d'être travaillé et qui va constituer la trace écrite : À partir de 1960, 9 villes en France ont été créées pour répondre à la croissance démographique rapide. Ces villes regroupent des activités administratives, commerciales et de loisirs pour éviter qu'elles ne soient concentrées uniquement dans les métropoles, et sont reliées à la capitale par un grand nombre de transports (rer, autoroutes).

SEANCE 2

Etape 1 : Les secteurs d'activité économique.

L'objectif de cette étape est de faire comprendre la notion de secteur tertiaire aux élèves. Je leur distribue le tableau et pose les questions suivantes : Quels sont les grands secteurs d'activité économique en France ? L'agriculture, l'industrie, la construction, le tertiaire. Quelles activités trouve-t-on dans le secteur tertiaire ? Commerce et réparations, transports, activités financières, activités immobilières, services aux entreprises, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale, administrations. Pouvez-vous citer des exemples de métiers liés à ces activités ? Toutes les réponses des élèves correspondant au secteur tertiaire sont recevables ; elles sont notées au tableau. D'après le texte du document 2, quelles sont les fonctions des villes nouvelles liées au secteur tertiaire ? Emploi, éducation, administration, culture.

Les élèves étudient en complément la répartition des actifs par secteur pour conclure que le secteur tertiaire est bien le plus important, et pour nommer les deux autres secteurs : primaire et secondaire. Pour la mise en commun, je fais établir oralement une définition du secteur tertiaire qui sera reprise dans la trace écrite. Pour s'entraîner les élèves réalisent l'exercice de classement.

Etape 2 : Trace écrite.

Les emplois sont classés en 3 grands secteurs. Le secteur tertiaire, le plus développé, rassemble les métiers de service : transports, commerces, administrations, soins médicaux, enseignement etc... Ce secteur se divise en plusieurs catégories : les services de base que l'on trouve dans tous les villages (boulangerie, école...) les services spécialisés que l'on trouve dans les villes de taille moyenne (collège, clinique...) et les services rares que l'on trouve dans les grandes métropoles (tribunaux, universités, opéras...).

SEANCE 3

Etape 1 : Rechercher des informations sur Marne-la-Vallée.

J'annonce aux élèves que l'on va s'intéresser maintenant à une ville en particulier pour savoir si elle correspond à la définition d'une ville nouvelle et si elle est un centre tertiaire. Ils travaillent en groupe

oral

ind.

copie oral

ind.

oral

copie

oral



Un centre tertiaire : le Val d'Europe.

GEOGRAPHIE : Espaces Français - Produire en France.

SEQUENCE : Un centre tertiaire.

CM

5 Séances.

MATERIEL

- Docs 4 + questions.

- Tableau
- Feuille rose

- Doc 5

- Tableau
- Feuille rose

- Docs 5 et 6
- Carte vierge agrandie au tableau

et répondent aux questions à l'aide des documents.

Réponses attendues : 1) Elle est à l'est de Paris, en région parisienne (Île de France), 2) L'autoroute A4, le RER A, la ligne de TGV et des routes nationales et la Marne. 3) 26 communes. 4) 54 parcs d'activités et centres tertiaires.

La question 5 est traitée plus longuement avec les élèves : Marne-la-Vallée est bien une ville nouvelle (il suffisait de regarder le doc.1) car elle reprend ses propriétés : présence de moyens de transports, proximité d'une métropole, nombreuses activités tertiaires.

Etape 2 : Trace écrite.

La ville de Marne-la-Vallée est construite à l'est de Paris, le long de deux axes de transport majeurs (une autoroute et une voie ferrée), et se trouve à proximité des deux aéroports internationaux d'Île de France. La présence de lignes tgv et de routes facilite l'installation d'entreprises du secteur tertiaire dans les parcs d'activité.

Etape 3 : Carte économique du Val d'Europe.

Les élèves reçoivent le document 5 : je leur demande de me dire quel est son lien avec Marne-la-Vallée : cette zone en fait partie. Ils vont devoir relever en groupe sur le schéma les éléments en lien avec le secteur tertiaire et en faire une liste. Je précise que ces éléments leur seront utiles pour réaliser ensuite leur propre carte économique du Val d'Europe. Lors de la mise en commun, je liste les différents éléments au tableau.

Réponses attendues : Ligne TGV, RER et gares, autoroutes, golf, commerces, bureaux, hôtels, universités, centre commercial, parc de loisirs, parc d'activités.

Etape 4 : Trace écrite.

Le Val d'Europe est situé le long de grands axes de communication et regroupe des activités d'enseignement, administratives, commerciales, culturelles et de loisirs.

SEANCE 4

Etape 1 : Réaliser une carte.

Je distribue aux élèves le fond de carte et leur demande : Quels sont les éléments de la légende à placer pour réaliser une carte des activités économiques de Val d'Europe ? Loisirs, commerces, hôtellerie, parc d'entreprises, bureaux, université, autoroute et route, tgv, rer, gare, échangeur. La classe cherche collectivement ces éléments sur le document 5 et établit un code de couleurs pour la légende qui sera commune à tous. Des éléments sont déjà présents sur la carte, comme les voies de communication, et n'ont donc besoin que d'une légende. Chaque élève réalise ensuite sa propre carte à partir du code établi collectivement. La mise en commun est l'occasion d'échanges au sein de la classe et permet la confrontation des différentes cartes obtenues.

Etape 2 : Synthèse.

Elle permet de comprendre pourquoi le Val d'Europe est considéré comme un centre tertiaire, à partir des 4 séances et des documents étudiés.

groupe

oral

copie

oral groupe

copie

oral

ind.

oral

SEANCE 5 - Evaluation

Les compétences évaluées sont :

- ✓ Distinguer les 3 secteurs de l'économie française.
- ✓ Connaître la notion de secteur tertiaire.
- ✓ Connaître la notion de ville nouvelle.
- ✓ Savoir rédiger un court texte sur un centre tertiaire.